

La Côte



Le nouveau directeur de l'Ensemble hospitalier de La Côte, Mikael de Rham, dispose d'un hôpital flambant neuf et désormais de sa propre clinique privée.

CHRISTIAN BRUN

Un concept de clinique unique à l'hôpital public

Morges
Dernière pièce du puzzle de sa remise à neuf, l'unité privée de l'Ensemble hospitalier comble un vide dans une région convoitée

Cédric Jotterand

Si la présence de cliniques autour de Nyon, Lausanne ou Montreux semble dans les gênes de ces villes, l'absence d'offre privée spécifique dans le district de Morges a des allures d'anomalie. Elle sera gommée dès lundi avec l'ouverture de la Clinique de Morges, point final d'une rénovation pharaonique qui a duré quatre ans et coûté au total près de 52 millions. «Nous n'avons pas simplement rénové ou étendu nos infrastructures, mais repensé complètement notre hôpital pour l'adapter à la demande toujours plus importante de notre région», explique Mikael de Rham, propulsé directeur de l'Ensemble hospitalier de La Côte (EHC) le 1er juillet dernier.

On le sent bien, la fierté est de mise à l'heure de présenter les 16 chambres appelées à devenir la carte de visite de l'EHC, premier employeur de la commune avec ses 1600 collaborateurs. «Ces dix dernières années, notre développement a été spectaculaire avec une vingtaine de compétences nouvelles et maintenant un outil de travail moderne et efficace dans plusieurs disciplines si je ne songe rien qu'aux urgences pédiatriques, à l'oncologie ou aux soins intensifs. Il ne manquait plus que cette unité de haut standing pour disposer d'une offre complète.»

Si Morges se lance dans la «bataille» du privé, c'est aussi parce que l'EHC passe «à côté» de nom-

breux patients qui privilégient logiquement une offre en clinique lorsqu'ils y ont droit. «Un habitant du district sur quatre est assuré en privé, révèle Mikael de Rham. Il était dommage de disposer de spécialistes expérimentés pour traiter leurs pathologies, mais de voir ces gens aller ailleurs parce que le service hôtelier n'est pas en rapport avec leurs attentes.»

Défi de crédibilité

C'est d'ailleurs le grand défi de la Clinique de Morges, celui de passer aux yeux du public concerné comme un site concurrentiel face aux références du secteur, notamment lausanneuses. Si l'on en juge par la qualité des chambres

(forcément individuelles), à la vue imprenable sur le Léman et à l'arrivée d'un personnel de cuisine haut de gamme, nul doute que les standards sont d'un niveau très élevé. «Nous nous donnons six mois pour fonctionner en pleine capacité et relever le défi de crédibilité auquel vous faites allusion à juste titre.»

Trente postes de travail ont été créés pour assurer la bonne marche du service, dont deux tiers de soignants. «Nous avons privilégié un ancrage régional selon nos valeurs de proximité», assure Valérie Klein, infirmière-chef qui a supervisé le recrutement. «Tout le monde ne vient pas d'évidemment, mais les personnes engagées sortent des écoles d'infirmières de Lausanne, mais aussi de Morges pour les assistantes en soins communautaires.»

Reste à découvrir l'accueil du public et surtout des médecins, qui sont pour une large part responsables - ou influents - dans le choix du lieu où l'on va se faire opérer. «Nos compétences, alliées à la proximité, seront deux atouts décisifs, car pour beaucoup de patients et leurs proches, subir une intervention près de chez eux est un facteur aussi important que rassurant.»

En retard mais en avance!

● L'Ensemble hospitalier de La Côte ne révolutionne pas l'offre médicale en ouvrant une unité privée, qui existe déjà dans les principaux hôpitaux du canton. «Les autres ont amélioré le confort des chambres existantes et renforcé l'offre hôtelière», résume Mikael de Rham. «À Morges, le patient assuré en

privé sera pris en charge par un flux différencié en entrant dans une clinique à part entière qui se situe simplement à l'intérieur des murs de l'hôpital classique. En un sens, nous avons jusqu'ici un peu de retard sur les autres structures de notre taille, mais notre concept inédit a une longueur d'avance.» C.Jot.

Maison de quartier

Nyon Après la fermeture de l'École de la Redoute, la Municipalité de Nyon a décidé de transformer ces locaux en maison de quartier. Cette dernière était jusqu'ici située dans les sous-sols. Désormais, des activités gratuites, accompagnées par un travailleur social, sont proposées aux enfants dès 10 ans ainsi qu'à leur famille, mais aussi aux aînés. Les Nyonnais sont invités à découvrir ce local lors de portes ouvertes organisées samedi 3 novembre de 10 h à 15 h. **M.S.**

Art-Titude

Saint-Cergue Pour cette onzième édition, Art-Titude réunit dans une exposition collective des artistes amateurs et professionnels de la région. À cette occasion, peinture, sculpture, photographie et illustration seront à l'honneur dans une salle du Centre du Vallon, le samedi 3 et le dimanche 4 novembre, de 10 h à 18 h. Entrée libre et petite restauration sur place. **M.S.**

Les jeunes Pranginois ont leur local

Social

Les plus de 18 ans ont pris leurs aises au sous-sol du Collège de La Combe

Baby-foot, tables et canapés de seconde main garnissent le local que la Commune de Prangins a mis à la disposition des jeunes du village de plus de 18 ans. Le 30 octobre, autorités et occupants ont inauguré cet espace situé au rez inférieur du Collège de La Combe.

C'est en automne 2017 qu'un groupe de jeunes s'était approché de la Municipalité pour solliciter la mise à disposition d'un lieu de réunion. «Nous avons lancé un appel à projet pour occuper trois classes libérées par la réorganisation scolaire entre Nyon et Prangins. Mais nous avons préféré leur attribuer gratuitement un lieu pérenne et pas trop neuf, au sous-sol du collège», explique Alice Durnat Levi, municipale en charge de la Jeunesse. Avec son collègue



Alice Durnat Levi, municipale, Anthony Rhyner, Duncan Mörel, Laura Zeller, Davis Roman et Michael Ghennoune. MICHEL PERRET

des Bâtiments Igor Diakoff et la travailleuse sociale Laura Zeller, elle a encouragé ces jeunes à se constituer en association. Ce qu'ils ont fait en portant à leur présidence Thomas Corthésy, 20 ans. Outre la signature d'une convention d'utilisation avec la

Commune, les jeunes ont encore élaboré leur propre charte de fonctionnement. «Le lieu étant autogéré, les jeunes doivent être majeurs», rappelle la municipale qui se réjouit de les voir participer déjà activement, depuis l'été, aux animations villageoises. **M.S.**

Nord vaudois-Broye

Le budget d'Yverdon est à nouveau dans le rouge

Finances

La Ville devrait toutefois présenter des comptes positifs, comme d'habitude. Explications sur un phénomène qui n'est pas sans conséquences

La Municipalité présentait son projet de budget 2019 à la presse, jeudi matin. Sans grande surprise, la prévision se teinte de rouge, comme c'est le cas depuis 2011. À hauteur de 1,95 million de francs pour être exact, sur 250 millions de francs de charges. Mais, sans grande surprise non plus, les chiffres devraient virer au noir à l'heure des comptes. Selon le syndic, Jean-Daniel Carrard, «à l'exception de 2013, c'est le cas depuis des années». Et ce, alors que la variation entre la prévision et le résultat s'amenuise petit à petit.

Cette dernière était de 5,2 millions en 2015, de 4,6 millions en 2016 et de 3,2 millions en 2017. Vaut-elle enfin finir par disparaître? «Ce différentiel existe, mais nous avons entrepris des démarches pour le limiter au maximum, explique le chef du Service des finances, Fabrice Weber. Notamment en essayant de calculer les recettes fiscales plus précisément que la précédente Municipalité.»

Car si la «spécialité» yverdonnoise en la matière peut prêter à sourire, elle a en réalité un impact direct sur le fonctionnement de la Ville, notamment sur ses ressources en personnel. En effet, les différents services ont demandé entre 40 et 50 nouveaux équivalents plein-temps (EPT) pour 2019. Seuls «7,88» ont été acceptés par la Municipalité, pour répondre exclusivement aux besoins des nouvelles infrastructures (un concierge pour le futur collège des Rives ou encore un responsable de la cantine, par exemple). «Vous vous demandez «mais pour-

quoi s'autoflageller pareillement si c'est pour présenter à la fin un excédent de revenu», anticipe Jean-Daniel Carrard. Ce n'est pas volontaire et cela s'explique notamment par le personnel qu'on n'a pas pu engager, dans la police par exemple. On budgétise certains salaires qui ne sont de fait pas versés.»

Reste que si la marge d'autofinancement d'Yverdon présentée jeudi augmente de 1,5 million par rapport à 2018, pour parvenir à 18,3 millions, la dette prendra, elle aussi, l'ascenseur. Aujourd'hui, elle se monte à 241 millions. «Elle pourrait atteindre 330 millions de francs d'ici à la fin de cette législature en 2021, confie Jean-Daniel Carrard. Conséquence: les coûts induits liés aux futurs investissements de la Ville augmenteront de manière considérable.» **A.H.**

En chiffres

1,95 C'est, en millions, l'excédent de charges présenté par le projet de budget 2019.

2,75 C'est, toujours en millions, le coût de la RIEIII pour la Commune, manne cantonale déduite.

18,29 C'est, encore en millions, la marge d'autofinancement de la Ville. Elle augmente de 1,5 million par rapport à 2018.

59,93 Le plan des investissements révisé pour la période 2018-2027 prévoit des dépenses en 2019 de près de 60 millions de francs. Ce montant est lié à de gros projets (Collège des Rives et extension des casernes, STEP 2018, route de contournement).

Nord vaudois

A.-S. Casagrande distinguée

Auteure, compositrice et interprète, Anne-Sylvie Casagrande a reçu mercredi soir à Grandson le Prix culturel régional 2018, une récompense sous forme de chèque de 10 000 francs. L'artiste de La Vraconnaz est notamment connue pour sa participation au trio vocal Nørn. Le jury a également mis en avant l'archéocéramiste de Cuarny Pierre-Alain Carp, qui a remporté le Prix de la Fondation CEPY. Il a aussi décerné un Prix d'encouragement au danseur chorégraphe d'Yverdon, Marc Oosterhoff, qui vient de créer sa propre compagnie, baptisée Cie Moost. **F.R.A.**

Faug

Taux fiscal revu à la hausse

Deux points d'impôt de hausse au lieu des 5 souhaités par la Municipalité. Telle est la décision qu'a prise le Conseil communal de Faoug, mardi soir. Face aux nouveaux frais induits par la facture sociale, la réforme policière, la péréquation directe et l'amortissement des nouveaux locaux scolaires d'Avenches, la Municipalité proposait de faire passer le taux de 64 à 69% de chaque franc perçu par le canton. Des arguments qui n'ont pas convaincu le plénum et sur proposition de la Commission des finances, un taux de 66% a finalement été voté. **S.G.**

Yverdon-les-Bains

Un centre des entrepreneurs

Le premier Raiffeisen Centre des Entrepreneurs (RCE) de Suisse romande a été inauguré mercredi soir à Y-Parc. Il s'agit du quatrième espace du genre à voir le jour en Suisse. Ancrés localement, mais organisés en réseau national, les RCE sont des lieux de rencontre et centres de compétences destinés aux chefs d'entreprise. Ils permettent d'accompagner les patrons de PME dans toutes les phases du développement de leur entreprise, de la création à la succession. À Yverdon, cette surface de 750 m² est placée sous la direction de Nicole Conrad. **F.R.A.**

Broye

Deux démissions dans des Exécutifs

Quelques jours après l'annonce du syndic Alexandre Gorgerat, le municipal Jean-Claude Sehmman a également fait part de sa démission de l'Exécutif de la commune de Corcelles-près-Payerne pour le 30 juin 2019. Les élections pour remplacer les deux élus PLR devraient avoir lieu au printemps. Dans la commune voisine de Belmont-Broye (FR), Ivan Unternaehrer, atteint dans sa santé, a également décidé de remettre son mandat avec effet immédiat. Une élection complémentaire pour le cercle de Dompierre est prévue le 10 février 2019. **S.G.**